

Les décisions

- Motion sur la reconnaissance de 3 sections documentaires
- DBM n°2 – Admission en non-valeur
- Financement Maison de l'étudiant
- Subvention MIMM (LAMAC)
- Protocole MATMUT (assurance stages)
- Convention lycée Wallon (licence professionnelle)
- Subventions pour campus numériques
- Accord de coopération avec l'université d'Antananarivo
- Echange de poste avec Lille 3

Projet d'établissement

Avant d'aborder le volet pédagogique, P. Level signale que le ministre de l'éducation nationale a présenté ses projets d'orientations pour l'université (en avril devant le CNESER ; et en mai à Prague en présence des ministres de 32 pays). Ce projet prévoit l'organisation de l'enseignement supérieur en modules afin de faciliter les parcours européens, pluridisciplinaires, et les expériences professionnelles.

« Même si l'UVHC n'est pas obligée d'y adhérer, il serait délicat de ne pas en tenir compte dans le projet d'établissement » a déclaré le président qui a proposé de revenir sur le « projet Lang » après la présentation du volet pédagogique.

Volet pédagogique du projet d'établissement (PE) présenté par A. Kabila

Le vice-président, chargé des formations et de la vie de l'étudiant, indique que le PE sera centré sur la citoyenneté étudiante dans une université à taille humaine et intitulé « Les racines du futur ». L'accompagnement de l'étudiant sera réalisé par : la formation, le sport, l'éthique, le bureau virtuel de l'étudiant (avec notamment une adresse électronique pour chacun), le social, l'aide médicale et psychologique, les validations des acquis personnels et professionnels, la formation tout au long de la vie (formation continue et formation par apprentissage), l'insertion professionnelle, la professionnalisation, la mobilité internationale (une aide de 3.000F maximum par étudiant a été mise en place), la formation à et par la recherche, la documentation, la vie universitaire (en liaison avec les associations et les élus étudiants aux 3 conseils) , les arts et la culture.

La stratégie globale des formations se caractérise par le renforcement des filières professionnelles et la cohérence des filières existantes, la formation tout au long de la vie, la mise en place de cursus à double compétence. A. Kabila signale que les composantes ont remonté une cinquantaine de projets de formations nouvelles. Le document, distribué aux conseillers, précise également les formations qui sont ou seront fermées (une dizaine).

Les autres points présentés sont :

- la politique pédagogique : amélioration de l'accueil, dossier d'accueil pédagogique ou de pré-orientation, guide de la vie universitaire, tutorat, la lutte contre l'échec et l'aide à la réussite, la prise d'initiatives (module éducation au choix pour toutes les filières), l'année de consolidation (pour les bacs pros,...), l'enseignement par petits groupes, une pédagogie active, la préparation à la mutation des métiers (double compétence, maîtrise des outils de communication indispensables tels que les langues étrangères et l'informatique), le développement de l'apprentissage,...
- la vie de l'étudiant : partenaire à part entière, citoyenneté étudiante, animation du campus, mise en place du travail intérimaire, prise en compte des acquis personnels dans la validation, tendre vers une parité homme-femme notamment dans les filières sélectives, et dans la représentation des étudiants au sein des conseils,...

Au cours du débat qui suit cette présentation, P. Level attire l'attention sur la validation des acquis (professionnels mais également personnels ; projet de centre de VAP, commun aux 6 universités de l'Académie), et sur le « projet Lang ». Sur ce dernier point, le président pose la question : « L'UVHC souhaite-t-elle être pilote dans le système proposé par J. Lang ? : cursus organisés en 3 niveaux (licence, mastaire, doctorat), des études découpées en modules sanctionnés par des crédits capitalisables et transférables d'un pays à l'autre.

F. Morel estime que le système proposé par J. Lang est une réforme importante et qu'il convient d'être vigilant. Il rapporte les 7 remarques fondamentales formulées par le SNESup au projet de construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur :

- A priori, aucune mesure d'accompagnement pour la démocratisation de l'accès à l'Enseignement Supérieur
- Attention simple juxtaposition de connaissances : supermarché du savoir
- Pas de garanties sur le caractère national des diplômes
- Risque de dévalorisation des diplômes bac+2 et bac+4 français
- Les moyens pour mettre en œuvre la mobilité des étudiants et des personnels, ou le suivi des étudiants, ne sont pas déclinés
- Menace d'éclatement du service public face à la mise en concurrence des établissements
- La validation des crédits préparés dans le secteur privé est la porte ouverte à l'intervention du privé dans les cursus, via les conventions universités/établissements privés.

En conclusion, F. Morel demande qu'un débat soit organisé à l'UVHC.

P. Level admet que cette réforme est ambitieuse et va dans le bon sens mais l'université devra conserver le droit à l'orientation, les crédits devront s'inscrire dans un projet professionnel, des moyens importants devront être accordés.

H. Gaudier rappelle que l'UVHC est déjà engagée dans le système de modularisation dans certaines formations et pense que les universités qui seront les premières à se lancer obtiendront des moyens supplémentaires.

P. Level demande que le conseil se prononce en répondant à la question : engageons-nous plusieurs de nos filières dans le projet Lang ? A quelles conditions (cahier des charges à établir) ? Le président propose alors de réunir le CA et le CEVU le jeudi 14 juin pour étudier les conditions d'une éventuelle adhésion de l'UVHC à cette réforme.

Volet documentaire du projet d'établissement présenté par S. Bassinet

La B.U. est un lieu source, de ressources, de culture, de services, de vie. La priorité sera donnée aux services ; les ressources humaines vont devenir un problème. 4 points sont présentés :

- Modernisation et développement de l'informatisation et des ressources électroniques (développer le full-text, montée en puissance des 4 sites, changer le logiciel SIGL, soit un coût de 5 MF cofinancé à 50% par le ministère)
- Evolution de l'offre documentaire traditionnelle (rattraper l'accompagnement des créations de formation, rééquilibrer l'offre documentaire entre les étudiants et les chercheurs)
- Systématisation de la formation des usagers à l'IST
- Evolution du service commun de documentation (vis-à-vis des bibliothèques associées, montée en puissance des sites de Cambrai et Maubeuge.

A l'issue de cette présentation, P. Level présente au conseil une motion dans laquelle l'université demande la reconnaissance par le ministère des 3 sections documentaires : sciences, droit et lettres.

Ce projet de motion est approuvé à l'unanimité.

Décision budgétaire modificative n°2

M-P. Mairesse présente la DBM n°2 (en F) :

- **Institut universitaire de technologie**
Réajustement et prélèvement sur les réserves de 5.085.240 F
- **Faculté de lettres**
Prélèvement 800.000 F
- **Bibliothèque universitaire**
Rattachement 36.000 F
Prélèvement 1.688.500 F
- **Institut d'administration des entreprises**
Prélèvement 117.297 F
- **Service universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle**
Rattachement 32.140 F
- **Services généraux**
Rattachement 503.451 F
Prélèvement 424.500 F
- **Ecole d'ingénieurs en génie informatique et productique**
Rattachement 300.000 F
Prélèvement 300.000 F

Maison de l'étudiant

Michel Delhaise présente le plan de financement de la Maison des services à l'étudiant qui nécessite une « rallonge » de 700 000F car le montage financier initial a été bouclé il y a 3 ans et certains travaux supplémentaires, en option, devront être effectués. Ce chantier doit débuter en juillet. La mise en service est prévue pour la rentrée 2002.

Le plan de financement est approuvé à l'unanimité.

Subvention MIMM

Le président de l'UVHC est autorisé, à l'unanimité, à demander une subvention de 45.735 euros au ministère de la recherche pour l'intégration de l'équipe MIMM du LAMAC (matériaux et intégration en micro-électronique et microsystèmes) dans le projet Euréka UMIC.

Inventaire physique

Ph. Dulion, agent comptable, expose le bilan de l'inventaire physique (pour le calcul des amortissements) qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions grâce notamment à l'implication des personnels. Une restitution de l'inventaire sera présentée aux composantes et aux services.

Admission en non-valeur

A l'unanimité, le conseil fixe à 300F le montant unitaire des créances dont le recouvrement contentieux doit obligatoirement être engagé.

En-dessous de ce seuil, l'irrecouvrabilité de la créance est retenue.

Assurance des étudiants en stage

F. Despres présente le protocole d'accord, pour un an, entre l'UVHC et la MATMUT, pour la couverture responsabilité civile et défense (prise en charge des conséquences financières des dommages causés aux tiers) des étudiants en stages conventionnés (stages obligatoires ou conseillés), d'une durée maximale de 6 mois par an (en continu ou fractionné).

Ce protocole prévoit un montant (plafond) des garanties de 0,5MF à 50MF (en fonction du type de sinistre : perte de matériel, pollution, incendie,...) par an et pour tous les dommages causés par l'ensemble des étudiants dans le monde entier.

Le coût est de 25F par étudiant et par an, soit une dépense pour l'université de 75.000F pour 3.000 stagiaires. Les stages qui entrent dans le champ de ce protocole doivent se dérouler en milieu professionnel : un stage dans un laboratoire de recherche d'un autre établissement est couvert par la MATMUT, mais pas un stage effectué dans un laboratoire de l'UVHC.

M. Del Campo demande si d'autres assureurs ont été interrogés ; il lui est précisé que la SMENO n'a pas répondu à l'appel d'offre et la MAIF a proposé des tarifs prohibitifs. La Mutuelle des étudiants n'assure pas ce type d'activités et a orienté l'UVHC vers la MATMUT.

Le projet de protocole est approuvé à l'unanimité.

Convention avec le lycée Wallon

Le projet de convention entre l'UVHC et le lycée Wallon de Valenciennes a pour objet d'établir un partenariat pour le recrutement, l'élaboration de la formation et la participation des enseignants du lycée Wallon aux enseignements de la licence professionnelle « métiers de l'informatique pour les PME » préparée à l'ISTV.

M. Ourak fait part au conseil des critiques émises par le conseil de l'ISTV et notamment celle qui concerne l'article 5 : la proportion des enseignants du lycée, dans le jury de délivrance du diplôme, n'est pas précisée. Certains conseillers souhaiteraient que l'on ajoute l'adjectif « majoritaire ». P. Level objecte qu'il serait indélicat de fonder un partenariat en imposant cet adjectif peu diplomatique, alors que le texte mentionne clairement que c'est l'université qui fixe cette proportion.

M. Del Campo propose que l'on adopte le projet de convention présenté et que le compte-rendu de ce conseil d'administration comporte la précision suivante : « *Le président de l'université veillera à ce que le jury soit composé majoritairement d'universitaires* ».

Le projet de convention assorti de cette précision est approuvé à l'unanimité.

Campus numérique

- A. Mayeur présente deux projets de formation à distance où l'université est porteur du projet :
- Une demande d'étude de faisabilité pour des formations professionnalisées sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour le management de projets en génie civil et urbain

Porteur du projet : C. Tahon avec P. Tonarelli

Partenaires : université d'Artois, écoles d'architecture de Lille et de Marseille

Partenaires privés : association Médiacconstruct, RS Consultants, Constructeo, Connectsuite, Laurenti.

Coût de l'étude : 240.000 FTTC

Subvention demandée : 240.000 FTTC

- Une demande de subvention pour la mise en œuvre d'un campus numérique pour les formations à l'économie sociale et solidaire.

Porteur du projet : université de Valenciennes. Elle a déjà été retenue au titre de l'étude de faisabilité.

Les partenaires sont les universités de Provence, Littoral, Lille 2, Nancy 2, Aix-Marseille 2, Lyon 2, Toulouse et des collèges coopératifs de Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Méditerranée.

Le coût total du projet est 5,2MF sur 3 ans.

Les recettes seront issues du ministère (1,3MF), des établissements (1,3MF) et de Fonds européens (2,6MF).

A l'unanimité, le conseil autorise l'université à présenter les 2 dossiers.

Accord de coopération

A l'unanimité, le conseil approuve le projet d'accord de coopération entre l'université (ISTV) et l'université d'Antananarivo (Ecole supérieure polytechnique). Le thème de cet accord est la mise en place à l'Ecole polytechnique malgache du DESS technologie nouvelles des systèmes d'information.

P. Level signale, d'une part, que le français est redevenu la langue officielle de Madagascar, et d'autre part, que l'Académie de Lille a été chargée de la coopération avec les pays de l'Océan Indien, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe.

Echange de poste

P. Level présente une demande d'échange de poste avec Lille 3 : Klaus Gerth, Professeur de néerlandais à la faculté de Lille souhaite rejoindre Lille 3 qui nous attribue un poste de maître de conférences (possibilité ensuite de le transformer en poste de Professeur).

Sous réserve que cette demande reçoive l'agrément de toutes les commissions, le conseil approuve cet échange à l'unanimité.

Questions diverses

- F. Bourleau, étudiant (IPAG), demande la création d'un document présentant le fonctionnement de l'université (et notamment la commission de discipline). J.P. Darras l'informe, qu'avant chaque élection, un document est envoyé par la poste à chaque étudiant.
- M. Ourak signale qu'à l'antenne de Cambrai, des rumeurs concernent le désengagement de Lille 2 et sont également néfastes pour les formations de l'UVHC. P. Level répond que

le président de Lille 2 n'a absolument pas l'intention de se désengager. Néanmoins, pour clarifier cette situation, la presse sera informée de la politique de l'UVHC pour le développement de l'antenne (conférence de presse prévue le 20 juin).

- Une question concerne l'avancement de la réflexion sur la sécurité des sites du Mont Houy et des Tertiales. Une réunion intitulée « Etat généraux de la sécurité » est prévue dès le début du mois de juillet.

Etaient présents :

Personnalités extérieures : Mme Houssier, Melle Gouegec, MM. Van Ceulebroeck

Collège A : MM. Gaudier, Gazalet, Horling, Level, Thierry

Collège B : Mmes Caouder, Ravez-Houzé, MM. Del Campo, Delhaise, Donsez, Mandiau, Morel, Pommeray,

Collège IATOSS : Mmes Cleuet, Decneut, Druart, MM. Balenghien, Bury, Duboc

Collège des usagers : M. Bourleau

Membres de Droit : MM. Darras, Dulion

Membres Invités : Mmes Mairesse, Morgand, MM. Bassinet, Despres, Etienne, Herbin, Hirschi, Mayeur, Ourak

Ont donné pouvoir : MM. Legendre, Roger à Mme Gouegec
M. Boucher à M. Van Ceulebroeck
M. Nicolas à Mme Houssier
MM. Thomas, Houriez à M. Level
M. Desrumaux à M. Morel
M. Sallez à M. Mandiau

**COMPLEMENT AU TABLEAU DE REPARTITION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
AU TITRE DE L'ANNEE 2001**

BENEFICIAIRE	902 - ISTV
ADES : Association des Etudiants en Sciences	13 000
ADEI : Association des Etudiants en Informatique	3 000
ICHM CONTACT	2 000
AEC : Association des Etudiants en Construction	3 000
ADEIMAV : Association des Etudiants Ingenieurs Maîtres de Valenciennes	3 000
Association DEUG A	3 000
Association des anciens et Etudiants de l' IUP GSAI	3 000
ASH : Association des Scientifiques en Herbe	2 000
ARTEMIX	3 000
AEMP : Association des Etudiants en Mécanique et Productique	5 000
Association 3/4 de pouce	5 000
Sous-TOTAL	45 000
Amicale du personnel UVHC	7 500
DUFAPS	5 000
Bibliothèque Universitaire	20 000
Sous-TOTAL	32 500
TOTAL	77 500

PLAN DE FINANCEMENT OPERATIONS GROSSE MAINTENANCE 1998 - 2001
DEPENSES

PREVISIONNEL TRAVAUX DEPENSES	Exercice 1998 et 1999 exécution	Exercice 2000 exécution	Exercice 2001	Total
	Montant en Francs TTC	Montant en Francs TTC	Montant en Francs TTC	Montant en Francs TTC
• Bouclage Gaz Incendie	820 000	820 000		820 000
• Sous-Sol Carpeaux	7 830 000	6 990 000	390 000	7 380 000
• Faux plafond Carpeaux	100 000	94 000		94 000
• Hall MI	7 200 000	6 880 000	141 000	7 021 000
• Réseaux téléphoniques	1 450 000	877 000	1 155 000	2 032 000
• Piste Stade, vestiaires, entretien	7 640 000	3 540 000	1 094 000	1 150 000
• Salle de sport : gymnase B	800 000	804 000		804 000
• Réfection Sol Gymnase A	650 000		24 000	620 000
• Fenêtres LAMIH	1 490 000	1 568 000		1 568 000
• Déménagement Dassé	800 000	556 000		80 000
• Aménagement des salles TP dans bâtiment CARPEAUX	200 000	47 000		47 000
• Branchement boucle électrique	300 000		272 000	20 000
• Ronzier 2 aménagement	300 000			300 000
• Aménagement Parking	270 000		287 000	287 000
• Chaufferie	1 142 000		968 000	650 000
• Solde équipement ISTV1	30 000	32 000		32 000
• Maintenance catapulte-C3T	500 000	504 000	293 000	350 000
• Divers	3 243 000	1 123 000	920 000	1 200 000
• Parking Cambrai	250 000			250 000
• Cambrai labos chimie	180 000	188 000		188 000
• Cambrai SBI CITIA	500 000	182 000	69 000	300 000
• Cambrai extension CITIA	600 000		135 000	615 000
• Cambrai extension CITIA 2	2 400 000			2 400 000
• IEMN-ENSI : 3 Ecoles	1 300 000			1 300 000
• Maintenance ENSI 1et 2	285 000			285 000
• Réhabilitation Froissart	3 000 000			0
• Réhabilitation Jonas 1	4 500 000			0
• Sécurité Machines	4 520 000	3 009 000	300 000	3 309 000
• Sécurité Elsen + sous-sol	1 600 000	2 171 000	85 000	50 000
• Sécurité Réhabilitation Watteau	10 260 000		4 000	2 000 000
• Sécurité Réhabilitation Carpeaux	12 860 000		4 000	500 000
• Sécurité Maubeuge	350 000			360 000
• Sécurité Matisse	350 000			700 000
• Sécurité ISTV1	200 000			200 000
• Sécurité ISTV2-AIP	250 000			250 000
• BU Sécurité	800 000		1 198 000	100 000
• VRD Conformité rejets	1 500 000		23 000	1 300 000
• Divers	280 000		160 000	120 000
• Mise en conformité	1 840 000	770 000	380 000	690 000
• Dotation aux provisions	9 730 000	7 680 000	2 050 000	
TOTAL	92 320 000	37 835 000	9 952 000	15 790 000

PLAN DE FINANCEMENT OPERATIONS GROSSE MAINTENANCE 1998 - 2001
--

RECETTES

PREVISIONNEL RECETTES	Exercice 1998 et 1999 exécution	Exercice 2000	Exercice 2001	Total
	Montant en Francs TTC	Montant en Francs TTC	Montant en Francs TTC	Montant en Francs TTC
• Crédits maintenance 1997	2 193 567			2 193 567
• Crédits de maintenance	8 000 000	4 000 000	4 000 000	16 000 000
• Prélèvement sur les réserves et reports	21 641 433	-2 488 000	3 100 000	22 253 433
• FEDER extension CITIA			2 400 000	2 400 000
• Reprise sur provision		3 440 000	6 290 000	9 730 000
• Crédits de sécurité	6 000 000	5 000 000		11 000 000
TOTAL	37 835 000	9 952 000	15 790 000	63 577 000

PLAN DE FINANCEMENT OPERATIONS GROSSE MAINTENANCE 2002/2005

Montants en FRANCS

DEPENSES

PREVISIONNEL TRAVAUX DEPENSES		Exercice 2002	Exercice 2003	Exercice 2004	Exercice 2005	Total
		montants francs TTC				
RONZIER 2	800 000 F	800 000 F				800 000 F
EXTENSION ISIV	6 000 000 F	6 000 000 F				6 000 000 F
MAISON DE L'ETUDIANT	700 000 F	700 000 F				700 000 F
TOITURE BU MONT HOUY	500 000 F	500 000 F				500 000 F
FENETRES WATTEAU	1 000 000 F	500 000 F	500 000 F			1 000 000 F
INSTALLATION CONVECTEURS EISEN	1 000 000 F	500 000 F	500 000 F			1 000 000 F
Aménagement campus tramway (U3M)	5 000 000 F				5 000 000 F	5 000 000 F
MISE EN CONFORMITE ISIV	500 000 F	500 000 F				500 000 F
REHABILITATION FROISSART	3 000 000 F		3 000 000 F			3 000 000 F
REHABILITATION JONAS 1	4 500 000 F			4 500 000 F		4 500 000 F
REHABILITATION WATTEAU	7 760 000 F	8 260 000 F				8 260 000 F
REHABILITATION CARPEAUX	12 380 000 F	6 000 000 F	6 380 000 F			12 380 000 F
MISE EN CONFORMITE	2 000 000 F	500 000 F	500 000 F	500 000 F	500 000 F	2 000 000 F
ALPROGRAMMER	7 500 000 F			4 000 000 F	3 500 000 F	7 500 000 F
TOTAL	52 640 000 F	24 260 000 F	10 880 000 F	9 000 000 F	9 000 000 F	53 140 000 F

PLAN DE FINANCEMENT OPERATIONS GROSSE MAINTENANCE 2002-2005

RECETTES

PREVISIONNEL RECETTES	Exercice 2002	Exercice 2003	Exercice 2004	Exercice 2005	Total
	montants francs TTC				
• Crédits de maintenance	4 000 000 F	16 000 000 F			
• Prélèvement sur les réserves et reports	15 260 000 F	6 880 000 F			22 140 000 F
• Aménagement campus tramway (U3M)				5 000 000 F	5 000 000 F
• Crédits de sécurité	5 000 000 F		5 000 000 F		10 000 000 F
TOTAL	24 260 000 F	10 880 000 F	9 000 000 F	9 000 000 F	53 140 000 F

PLAN DE FINANCEMENT OPERATIONS GROSSE MAINTENANCE 2002/2005

Montants en EUROS

DEPENSES

PREVISIONNEL TRAVAUX DEPENSES		Exercice 2002	Exercice 2003	Exercice 2004	Exercice 2005	Total
		montants euros TTC				
RONZIER 2	121 959 €	121 959 €				121 959 €
EXTENSION ISIV	914 694 €	914 694 €				914 694 €
MAISON DE L'ETUDIANT	106 714 €	106 714 €				106 714 €
TOITURE BU MONT HOUY	76 225 €	76 225 €				76 225 €
FENETRES WATTEAU	152 449 €	76 225 €	76 225 €			152 449 €
INSTALLATION CONVECTEURS EISEN	152 449 €	76 225 €	76 225 €			152 449 €
Aménagement campus tramway (U3M)	762 245 €				762 245 €	762 245 €
MISE EN CONFORMITE ISIV	76 225 €	76 225 €				76 225 €
REHABILITATION FROISSART	457 347 €		457 347 €			457 347 €
REHABILITATION JONAS 1	686 021 €			686 021 €		686 021 €
REHABILITATION WATTEAU	1 183 004 €	1 259 229 €				1 259 229 €
REHABILITATION CARPEAUX	1 887 319 €	914 694 €	972 625 €			1 887 319 €
MISE EN CONFORMITE	304 898 €	76 225 €	76 225 €	76 225 €	76 225 €	304 898 €
A PROGRAMMER	1 143 368 €			609 796 €	533 572 €	1 143 368 €
TOTAL	8 024 916 €	3 698 413 €	1 658 645 €	1 372 041 €	1 372 041 €	8 101 141 €

PLAN DE FINANCEMENT OPERATIONS GROSSE MAINTENANCE 2002-2005

RECETTES

PREVISIONNEL RECETTES	Exercice 2002	Exercice 2003	Exercice 2004	Exercice 2005	Total
	montants euros TTC				
• Crédits de maintenance	609 796 €	609 796 €	609 796 €	609 796 €	2 439 184 €
• Prélèvement sur les réserves et reports	2 326 372 €	1 048 849 €			3 375 222 €
• Aménagement campus tramway (U3M)				762 245 €	762 245 €
• Crédits de sécurité	762 245 €		762 245 €		1 524 490 €
TOTAL	3 698 413 €	1 658 645 €	1 372 041 €	1 372 041 €	8 101 141 €